

## **Retraites : une seule solution ?**

**Jean-Marie Harribey**

*Alternatives économiques, n° 291, mai 2010*

Le discours est en train de se roder chez les politiques et dans les médias : la seule solution au financement des retraites serait de reculer l'âge légal de départ à la retraite ou d'allonger la durée de cotisation au fur et à mesure de l'augmentation de l'espérance de vie.

Or, l'équilibre financier de tout système de retraite est assuré lorsque le total des pensions versées est égal aux cotisations prélevées. Pour arriver à cet équilibre, les paramètres en jeu sont nombreux. On peut jouer sur le montant de la retraite. Ou bien sur le taux de cotisation – le prélèvement payé par les employés et les entreprises – appliqué sur l'assiette de la masse salariale. Ou encore sur le rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités.

Dans ce dernier cas, les choses se compliquent un peu parce qu'il faut tenir compte de plusieurs facteurs qui influencent ce rapport : la durée de cotisation exigée pour avoir une retraite à taux plein ; le taux de chômage (sa hausse diminue le nombre de cotisants) ou le taux d'emploi (le nombre de cotisants dépend des personnes en âge de travailler qui ont un emploi) ; l'évolution de la démographie, mais les gouvernants ont peu de moyens de l'influencer à court terme ; et l'immigration.

Toutes les réformes passées (celle de 1993 pour les salariés du privé et celle de 2003 pour les fonctionnaires) et les réformes actuellement projetées n'ont joué et n'envisagent de jouer que sur la baisse des pensions et la durée de cotisation. Jamais la hausse du taux de cotisation n'est envisagée. Pourquoi ? Parce que celle-ci supposerait de modifier la répartition de la valeur ajoutée entre salaires et profits, en faveur des premiers. Plus de cotisation signifie en effet plus de masse salariale, moins de profits et moins de dividendes à verser aux actionnaires.

L'équation des retraites n'a donc pas qu'une seule solution. Il est normal de couvrir l'augmentation des besoins sociaux par un accroissement des prélèvements collectifs sur la richesse produite. Serait-ce possible ? Le Conseil d'orientation des retraites vient d'estimer entre 1,7 et 3 points de produit intérieur brut (PIB) en 2050 le besoin de financement supplémentaire, selon les scénarios. C'est gérable.

Et si l'on voulait annuler les contre-réformes passées qui ont diminué les retraites du privé et du public ? Il faudrait bien davantage, environ six points de PIB. Mais cela serait parfaitement possible si le curseur de la répartition des revenus revenait en faveur de la masse salariale après trois décennies de dégradation. Sur cette période, la part des dividendes dans le PIB a augmenté dans une proportion équivalente à celle qui serait nécessaire pour résoudre l'équation des retraites.